

Compte-rendu du Conseil municipal du 05 octobre 2020 - 19H00

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles,

ABSENTS : AUBERT Sylvain (procuration à OLLIVIER Nathalie), BOYER-JOLY Gilbert (procuration à MAGNAN Richard) TEMPIER Nicolas.

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie.

- Présentation des projets de réhabilitation des cures des Costes et Saint Eusèbe par Monsieur ESCALLIER (Architecte).

En ouverture de ce conseil municipal, Monsieur ESCALLIER Jean-Pierre (Architecte), est venu nous présenter l'APD de la Cure de Saint Eusèbe ainsi que l'APS de la Cure des Costes. Le chiffrage des travaux concernant l'APD de la Cure de Saint Eusèbe n'a pas été établi par l'architecte, ce que regrette beaucoup Monsieur le Maire. En effet, pour demander les subventions, ce retard est préjudiciable pour l'avancement du projet. Monsieur ESCALLIER s'est engagé à l'envoyer très rapidement. En ce qui concerne la phase de l'APS de la Cure des Costes, le montant des travaux est estimé à 374.000.00 Euros, honoraires compris de l'architecte.

- Recours contentieux sur le PLU suite à la transmission au contrôle de légalité.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal un compte rendu sur la réunion qui a eu lieu à la Préfecture en présence du secrétaire général, de Monsieur le Maire, de Alain ROCHAS et de l'Atelier CHADO qui a accompagné la commune dans l'élaboration du PLU.

Au cours de cette réunion, le secrétaire général de la préfecture a écouté avec attention toutes les réponses que l'Atelier CHADO et Monsieur le Maire ont apporté aux différents points soulevés par les services de la DDT et qui représente pour eux un PLU non conforme à la législation.

De ce fait, le secrétaire général souhaite faire le point avec la DDT avant d'organiser une réunion avec le Maire pour les suites à donner à ce recours.

- Délibération suite aux avenants des travaux de réhabilitation de la cantine scolaire.

Monsieur le Maire informe et détaille au Conseil Municipal tous les travaux supplémentaires non prévus par l'architecte et qui s'avèrent nécessaires pour la fin de la réhabilitation de la cantine scolaire. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève donc à 10 422.79 Euros.

Le conseil Municipal accepte les propositions d'avenants au marché et délibère à l'unanimité.

- Décision modificative au budget pour les travaux de goudronnage.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la modification des crédits qui ont été alloués à l'origine pour l'aménagement de la Place du Maisseret et qui sont transférés pour le programme de goudronnage 2020.

Vote à l'unanimité.

- Délibération pour retenir un géomètre pour effectuer un relevé topographique pour le projet de lotissement des Costes

Deux devis ont été demandé pour cette étude, mais suite au rejet de la préfecture sur la légalité du PLU, aucune délibération n'a été prise tant que la DDT n'aura pas rendu sa décision.

- Délibération pour déposer une déclaration préalable pour édifier une clôture.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal toutes les nouvelles règles concernant l'installation des clôtures sur le territoire de la commune d'Aubessagne, dans le but de respecter les règles fixées dans le PLU et d'éviter la multiplication des projets non conformes. Il en résulte l'obligation de délibérer pour rendre obligatoire le dépôt d'une déclaration préalable en cas d'édification de clôtures sur l'ensemble de la Commune.

Vote à l'unanimité.

- Délibération Taxe Communale sur les terrains constructibles.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la possibilité de taxer les plus-values des terrains devenus constructibles suite au PLU. Cette taxation s'élève dans la plupart des cas à 10 % sur la différence entre le prix d'achat et le prix de vente.

Aucune décision n'a été prise ce jour, Monsieur le Maire laissant à chacun la possibilité de réfléchir sur le sujet.

- Délibération mise à jour du tableau des emplois pour l'embauche d'une secrétaire et démission de l'agent de garderie (matin et midi).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission d'un agent qui occupait le poste de garderie du matin, de la pause méridienne et du ménage de la salle de restauration. Suite à ce changement, Monsieur le Maire propose de restructurer certains postes et de se positionner sur le second poste de secrétaire de mairie qui vient d'être recruté avec un horaire de 30 heures par semaine. Le nouveau tableau des emplois prendra effet au 1^{er} novembre 2020.

Vote à l'unanimité.

- Délibération Maison Boyer suite à la demande d'un administré.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au secrétaire général de la préfecture, des renseignements sur la faisabilité de la demande de projet d'un administré. N'ayant aucun retour pour l'instant, aucune délibération ne sera prise ce jour et les conseillers municipaux sont invités à réfléchir sur ce sujet.

- Point sur l'achat de matériel suite à la commission du 15/09/2020.

Suite à la réunion de la commission, il a été décidé l'achat d'un télescopique pour le déneigement, d'un véhicule de transport et divers petits Matériels. La décision finale appartient au Conseil Municipal qui donnera son aval pour ces achats lors d'une prochaine séance.

- **Questions diverses**

- ✓ Fondation patrimoine (distribution des flyers)

Monsieur le Maire organise le planning pour la distribution des flyers concernant la Fondation du patrimoine, la distribution de ces flyers débutera début Novembre.

- ✓ Courrier de la DIRMED (16/07/2020) : gestion des animaux errants et blessés.

Au sujet des animaux errants et blessés ou morts sur la commune, le conseil municipal doit étudier toutes les possibilités pour faire face à ces problèmes et Monsieur Richard MAGNAN se propose pour nous éclairer sur ce sujet.

- ✓ Devis chaînes à neige

Les chaînes à neige d'un tracteur sont à changer, et pour cet achat trois devis ont été demandés, c'est Denis PRAT qui a la charge de retenir le devis le plus approprié pour équiper ce tracteur.

- ✓ Réflexion Système de surveillance

Devant les incivilités en tout genre et surtout aux abords des sites communaux (containers à poubelles, parking école etc..) un groupe de travail se propose d'étudier les possibilités pour mettre en service des caméras ou autres sur ces différents endroits. Ce groupe de travail est constitué des conseillers suivants : ACHIN Richard, BLANC Serge, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis et ROCHAS Alain.

- ✓ Demande de M. Delas Gilbert

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande pour améliorer la bordure du canal entre les Herbeys et le village de l'ALLEE, a été formulé par Monsieur DELAS. Dans cette lettre il nous demande d'aménager des bancs et aire de jeux pour enfants aux alentours, ainsi que le fléchage de la BLECH et MANDATTY. Il a donc été décidé de réfléchir sur ce sujet.

- ✓ Demande de M. Gueit Jean-Marie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur GUEIT a formulé une demande en vue d'interdire la circulation automobile derrière sa maison. Pour l'heure, il est impossible de satisfaire cette demande, étant donné que cette route donne accès aux containers à poubelle. Par contre, les sapins qui bordent cette voie peuvent être coupés et remplacés par une haie paysagère.

✓ Demande de M. Bernabé Guy

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de participation financière à hauteur de 800.00 Euros pour des travaux qui ont été exécutés sur le domaine public. Le conseil Municipal demande à Monsieur BERNABE de réparer les dommages qu'il a fait sur la voie publique et une rencontre avec la commission des travaux va être organisée dans les prochains jours.

✓ Demande de M. Rochas Patrick

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur ROCHAS Patrick a formulé une demande de raccordement au réseau d'eau communal. Suite à cette demande, IT 05 sera sollicité par la Commune d'Aubessagne pour établir un devis pour ces travaux.

✓ Demande pour organiser une course de chiens attelés

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande pour organiser une course de chiens attelés lui a été adressée. La majorité des conseillers ont voté contre cette manifestation, vue la situation sanitaire actuelle et les ennuis rencontrés par les agriculteurs lors de la précédente course.

• Demande de l'OFB pour la pose de pièges photographiques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'autorisation, de la part de l'OFB, pour la pose de pièges photographique dans le cadre du plan LOUP. La majorité des conseillers s'est prononcé contre cette demande de la part de l'OFB.

Demande de Monsieur CAUCHARD pour règlementer les places de parking

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur CAUCHARD Mathieu (propriétaire Du petit casino), demande une réglementation pour les trois places de parking à côté de son commerce. Le Conseil Municipal décide d'annoter trois places de stationnement (arrêt minute sur des places à définir).

Le secrétaire de séance,

Le Maire
Richard ACHIN